



Sous l'olivier

Pension familiale canine – Lansargues

Charte d'accueil



Charte d'accueil et engagements

Pension familiale Sous l'Olivier – Lansargues

Présentation

Sous l'Olivier est une pension familiale pour chiens située à Lansargues, proposant un accueil dans un cadre calme, sécurisé et familial.

Contrairement aux structures de type chenil, les chiens sont accueillis à la maison et partagent notre quotidien. Ils vivent au sein de la maison et évoluent dans un environnement familial où leur bien-être, leur sécurité et leur équilibre sont au cœur de l'accueil.

La maison est une habitation de plain-pied d'environ 100 m², disposant d'un jardin clôturé d'environ 350 m² permettant aux chiens d'évoluer librement dans un espace sécurisé.

Afin de préserver un environnement serein et de garantir une attention réelle pour chaque chien, le nombre de chiens accueillis est volontairement limité.

Engagement professionnel

L'activité **Sous l'Olivier – accueil canin** est exercée dans un cadre professionnel, déclaré et conforme aux exigences du secteur.

Je suis titulaire de l'**ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques)**, certification obligatoire pour les professionnels du secteur animalier.

L'activité est couverte par une **assurance responsabilité civile professionnelle**.

Sous l'Olivier est également **labellisé France Petsitters 2026**, pour les activités suivantes :

- garde avec hébergement
- garde sans hébergement (visites et balades)

Je suis également **signataire de la Charte Éthique France Petsitters** et adhère à un **service de médiation de la consommation**, conformément aux obligations applicables aux professionnels.

Ces engagements garantissent une activité exercée dans le respect du bien-être animal et des bonnes pratiques professionnelles.

Fonctionnement de la pension

Les chiens accueillis vivent au sein de la maison et partagent notre quotidien dans un environnement familial.

Afin de répondre à leurs besoins d'activité et de dépense, **deux grandes sorties quotidiennes sont organisées**, généralement le matin et le soir. Ces balades sont adaptées au profil de chaque chien en tenant compte de son âge, de son niveau d'énergie, de ses habitudes et de sa sociabilité.

En complément, les chiens bénéficient de sorties régulières dans le jardin ainsi que de temps de présence et d'interactions au sein de la maison.

Le nombre de chiens accueillis étant volontairement limité, chaque chien bénéficie d'une attention particulière et d'un cadre de vie calme et équilibré.

Conditions d'accueil des chiens

Afin de garantir le bien-être et la sécurité de tous les chiens accueillis, certaines conditions sont nécessaires.

Les chiens confiés doivent :

- être sociables avec les humains et les autres chiens
- être identifiés et à jour de leurs vaccinations
- être capables de rester seuls pendant de courtes périodes sans anxiété excessive ni comportement destructeur
- être à l'aise avec les enfants et habitués à leur présence
- ne présenter aucun comportement agressif et ne pas avoir d'antécédents de morsure

Les femelles ne peuvent pas être accueillies pendant leurs périodes de chaleurs.

Chaque demande de garde est étudiée au cas par cas afin de garantir la compatibilité entre les chiens présents et de préserver un environnement calme, sécurisé et équilibré.

Accueil des chiots et jeunes chiens

Les chiots et les jeunes chiens peuvent être accueillis sous réserve qu'ils soient sociables et capables de s'adapter à un environnement familial.

Les chiens de **moins d'un an** nécessitent généralement davantage d'attention, de présence et de vigilance, notamment en raison de leur âge, de leur niveau d'énergie et de leur phase d'apprentissage.

Pour cette raison, **une tarification spécifique est appliquée pour les chiens de moins d'un an**, afin de tenir compte du temps et de l'attention supplémentaires qu'ils demandent pendant la garde.

Organisation de la garde

Afin de préparer la garde dans les meilleures conditions, plusieurs documents sont utilisés :

- une **fiche de demande de garde**, permettant de préciser les dates souhaitées et les besoins du propriétaire
- une **fiche de renseignement du chien**, permettant de mieux connaître l'animal (habitudes, comportement, santé, alimentation...) afin d'adapter au mieux son accueil et ses balades
- un **contrat de garde**, encadrant les conditions de la prestation

Il est possible, si le propriétaire le souhaite, d'organiser **une rencontre préalable** afin de faire connaissance et de vérifier que l'environnement correspond bien au chien.

Pour les chiens peu habitués à être gardés, une **période d'adaptation progressive** peut être proposée avant un séjour plus long.

Tarifs des périodes d'adaptation :

Demi-journée : 12 €

Journée : 18 €

Afin de préserver les habitudes alimentaires et le confort du chien, le propriétaire fournit **l'alimentation habituelle pour toute la durée du séjour**, ainsi que le matériel nécessaire (laisse, collier ou harnais, et idéalement un panier ou un coussin).

Bien-être et sécurité

Le bien-être des chiens accueillis constitue une priorité.

Chaque chien bénéficie d'une surveillance attentive, d'un environnement calme et sécurisé ainsi que d'activités et de sorties adaptées à son âge et à ses besoins.

Les chiens vivent au sein de la maison, dans un cadre familial, et profitent d'une présence quotidienne et d'interactions régulières.

Pendant la garde, les propriétaires reçoivent **des nouvelles régulières de leur chien**. Une photo accompagnée d'un message est généralement envoyée une fois par jour afin de les rassurer sur le bon déroulement du séjour.

En cas de problème de santé ou de situation nécessitant une intervention, le propriétaire est contacté dans les meilleurs délais. Si nécessaire, le chien pourra être conduit chez un vétérinaire, les frais restant à la charge du propriétaire conformément aux dispositions prévues dans le contrat de garde.

Responsabilité

Pendant la durée de la garde, le chien est placé sous la responsabilité de la pension **Sous l'Olivier**.

Le propriétaire reconnaît confier son animal dans le cadre d'une garde temporaire et reste responsable des dommages que celui-ci pourrait causer.

La responsabilité de la pension **Sous l'Olivier** ne pourra être engagée qu'en cas de **défaut de surveillance caractérisé**.

Tarifs

TARIFS PENSION (HÉBERGEMENT 24H)

- Accueil Standard (1 chien) • La nuitée (24h) : 25€
- Accueil Standard (2 chiens) • La nuitée (24h) : 45€
- Accueil Chiot (Moins de 1ans) • La nuitée (24h) : 30 €
- Accueil Individuel • La nuitée (24h) : 50 €

- Au-delà de 24h :
 - 0 à 5 heures supplémentaires : demi-journée
 - 5 à 10 heures supplémentaires : journée complète

ACCUEIL DE JOUR (SANS NUITÉE – 8H À 20H)

- Journée complète (8h - 20h) • 1 chien : 20€ Chiot : 25€
- Demi-journée (5h) • 1 chien : 12€ Chiot : 15€